

PII OTAGE D'ENTREPRISE

O O O SPÉCIAL

VERDIR SON EXPLOITATION: METTRE EN PLACE DES MESURES CONCRÈTES POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIFS

- Anticiper les changements de pratiques possibles pour s'adapter au changement climatique et pérenniser son système de production.
- Être capable d'identifier des solutions techniques concrètes d'adaptation et d'atténuation.
- Connaître les interlocuteurs locaux sur les différents sujets.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Prise de conscience des enjeux liés au changement climatique et des possibilités de levier existant tout en maintenant la rentabilité économique.
- · Connaître des expériences concrètes d'adaptation.
- Elaborer un plan d'action à court et à moyen terme définissant ses pistes de travail.

CONTENU

- Identifier les démarches ou techniques plus respectueuses de l'environnement adaptables à son exploitation.
- Connaître la réglementation, les cahiers des charges et les démarches administratives de l'agriculture biologique, de l'agroforesterie et de la certification HVE.
- Identifier les principaux changements de pratiques nécessaires sur son exploitation et de repérer les personnes ressources.
- Identifier les enjeux économiques, financiers et humains de ces modifications de pratiques.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Support stagiaire / Échanges / Etudes de groupe / Cas concrets

FORMATEURS

Anne DELBEKE Conseillère au Cerfrance Poitou Charentes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- · Echanges au sein du groupe.
- · Fiche d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.

.....

DRÉ-RECHIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.



Agriculteurs (toutes productions, ayant un atelier grandes cultures), désirant anticiper l'adaptation aux changements climatiques et explorer de nouvelles pistes pour leur exploitation.



2 JOURS (14H)



Prix sur demande

- Pour les exploitants agricoles, les commerçants, artisans, professions libérales, possibilité de prise en charge d'une partie de la formation via votre organisme de financement (OPCO).
- Et en tant que chef d'entreprise, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt. Une prise en charge est également possible pour vos salariés.

Renseignez-vous auprès de l'organisme financeur de votre formation.



Pensez à faire vos demandes de financement ou de remboursement.

Le montant à la charge du stagiaire dépendra de la prise en charge par son opérateur de compétences.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription via notre bulletin d'inscription disponible auprès de votre agence ou sur notre site internet www.poitoucharentes.cerfrance.fr
- Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le stagiaire en situation de handicap prendra contact avec l'organisme de formation (cf «contacts»)









CONTACTS SERVICE FORMATIONS CLIENTS

ORGANISME DE FORMATION

CHARENTE CHARENTE-MARITIME VIENNE

Laurie Cornuau

Cerfrance Poitou-Charentes 2133 Rte de Chauvigny 86550 Mignaloux-Beauvoir 05 49 448181 formationclient@pch.cerfrance.fr

DEUX-SÈVRES

Patricia Bruneau

Cerfrance Poitou-Charentes 18 rue de l'espace • CS 10035 79300 Bressuire Cedex 05 49 65 04 79 formationclient@pch.cerfrance.fr





Cerfrance Poitou-Charentes

Siège social Les Rocs - Chavagné - CS 40070 79260 La Crèche

05 49 76 45 45





